

Envoyé en préfecture le 28/10/2022

Reçu en préfecture le 28/10/2022

Publié le

SLO

ID : 089-218900694-20221017-2022_066-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
de l'YONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE de CHAILLEY

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférent au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	11 + 4
DATE DE CONVOCATION		
12/10/2022		
Date d'envoi au contrôle de légalité :		
28 OCT. 2022		
N° d'ordre de la délibération		
2022_066		

SEANCE du 17 Octobre 2022
L'an deux mille vingt-deux, le dix-sept octobre, le Conseil Municipal de la commune de Chailley, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil en mairie, sous la présidence de M. Philippe GUINET-BAUDIN, Maire
Etaient présents : Mrs Hervé CYGANKO, Stéphane BOQUANT, Marcel RENAULT, (Adjoint), Mrs Hubert JOSSIER, Claude MARGUENAT, Jonathan THYRIOT, Philippe FERLET, Mmes Ismérie BRUNAT, Marie-France DAGUIN, Laurence RENVOYE,
Absents excusés : M. Patrice DOYEN, pouvoir à M. M. Renault Mme Nathalie LAMBERT, pouvoir à Mme L. Renvoyé Mme Viviane ROUSSEL, pouvoir à M. H. Jossier M. Alain GORNEAU, pouvoir à M. Ph Ferlet
Absents non excusés :
Secrétaire de séance : Philippe FERLET
Dossier Déclaration d'Utilité Publique portant sur le périmètre de protection du captage de la source du Vaudevanne

Vu la délibération du conseil municipal en date du 1^{er} Juillet 2021 confiant le dossier d'élaboration de la déclaration d'utilité publique portant sur le périmètre de protection du captage de la source du Vaudevanne au bureau d'étude Science Environnement.

Considérant l'élaboration du dossier d'enquête publique présenté aux membres du conseil

Sur avis du Président de la commission des Travaux

Les membres du conseil municipal émettent à l'unanimité un avis favorable au dossier présenté Et mandatent le maire ou l'adjoint en charge des travaux pour en poursuivre l'exécution.

Vu Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus ont signé
tous les membres présents.

Le Maire
Philippe GUINET-BAUDIN

